

Bulletin Municipal



Sommaire

Hiver 2014

Numéro 2

- Conseil Municipal P.2
 - Urbanisme et travaux
 - Réforme du rythme scolaire
- Informations P.4
 - Location de véhicules à prix réduit
 - Emploi
 - Nuisibles
- Chiens
- PLU
- Des nouvelles des associations P.5
- Le coin du citoyen P.6
- Vie locale P.7
- Mot de fin P.8

ST-NICOLAS-DU-PÉLEM

SANT-NIKOLAZ-AR-PELEM

Conseil Municipal

Le conseil du 29 juillet 2014 :

Aménagement de la place de la Résistance

- Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise Eiffage TPO de Pontivy pour un montant total de 262 127.28 € TTC et les travaux de réhabilitation ponctuelle du réseau d'assainissement, à ACT de Ploumagoar pour un montant de 8 928.00 €.

Intercommunalité

- Convention relative à l'organisation et au financement des temps d'activités périscolaires. Les mesures d'organisation et de préfinancement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont confiées à la CCKB. S'agissant d'une compétence communale, les communes paieront les sommes engagées par la CCKB au terme de chaque année scolaire.

Le conseil du 29 septembre 2014 :

Bâtiment Triskalia: Au vu du dossier, il a été décidé de suspendre le processus d'acquisition des biens visés dans le compromis du 27 Février 2014 dans l'attente du rapport d'expertise

Acquisition de l'ancien Super U: Le service technique étant actuellement « relogé » dans les bâtiments depuis le sinistre de l'atelier municipal pour un montant de 1 020 € mensuel, soit 12 240 € à l'année et compte tenu du prix de vente proposé (60 000 €), il a été décidé d'acquérir ce bâtiment.

Le conseil du 21 octobre 2014 :

Assainissement, tarifs 2015: Afin d'équilibrer le budget, il a été décidé de fixer les tarifs suivants fixes : l'abonnement à 53.00 € et le prix du m3 à 1 €

Tarifs communaux 2015: Il est financièrement indispensable d'actualiser chaque année les tarifs des services publics locaux de manière à ce qu'ils suivent l'évolution du coût de la vie. Certains tarifs comme la piscine ou la bibliothèque sont maintenus, les autres prestations sont revalorisées de 2%.

Equipement de la Bibliothèque: Dans le cadre du projet d'établissement, la commune souhaite améliorer les services à la population en :

- Proposant une offre d'animation avec un équipement numérique à l'échelle inter-cantonale.
- Permettant l'accès à la population aux nouvelles technologies (internet et outils numériques)
- Développant l'accès aux activités culturelles et à la lecture
- Réaffirmant le rôle de la culture comme lien social et outil de réinsertion.

Il a été décidé d'équiper la bibliothèque de trois postes informatiques publics et un poste dédié à la gestion du catalogue. Le coût de cet équipement est estimé à 9 000 €. Une subvention est sollicitée auprès du Pays COB (environs 30%).

Tableau des permanences

Lundi 10h30 à 12h00	PASCO Gérard	Bâtiments communaux,
Mardi 10h30 à 12h00	FRABOULET Solenn	Temps libre, affaires scolaires, loisirs, culture, bulletin municipal,
Mercredi 10h30 à 12h00	LE CAËR Daniel	
Jeudi 10h30 à 12h00	BOUDIAF Catherine	CCAS, affaires sociales, tourisme,
Vendredi 10h30 à 12h00	LAGADEC Guy	Voirie, assainissement, urbanisme,
Samedi 10h30 à 12h00	BERNARD Christiane	Finances, impôts, marché/achats,

EMPLOI

La commune recherche 4 personnes sérieuses et motivées qui connaissent bien Saint-Nicolas-du-Pélem pour faire le recensement de la population du 15 Janvier au 04 Février 2015.

URBANISME ET TRAVAUX

Place de la Résistance, les travaux ont débuté fin Novembre. Ils devraient être terminés fin Février 2015.

Programme voirie. Le tronçon a été réalisé par l'entreprise COLAS de Plouray, pour un montant total de 157 378.50€ TTC décomposé comme suit : VC 75 Picardie, VC 14 Intersection jusqu'à Gollédic, VC 53 Rue des Rosières, CR Villeneuve, VC 43 Rue de St Allain, CR 44 Mezamo, le Dréau, CR 20 St Eusèbe, CR 4 Kerflech.

Travaux d'agrandissement prévus à L'EHPAD pour 2015. Création d'une salle d'animation, d'un bureau office, cuisine, d'un vestiaire de cuisine, d'un local de rangement du matériel de transfert, de deux bureaux (un psychologue / infirmière, l'autre psychiatre / kiné).



REFORME DU RYTHME SCOLAIRE

Les nouveaux temps scolaires sont mis en place depuis la rentrée de septembre. Le bilan est positif. Cette nouvelle réforme pèse sur les finances de la commune.

Pour la période de la Toussaint à Noël, voici le programme :

- Petite section, cirque et arts plastiques.
- Moyenne section, arts plastiques.
- Grande section, arts plastiques et environnement nature.
- CP, musique et arts plastiques
- CE1, arts plastiques et cirque
- CE2, cirque et musique,
- CM1, sport et animation nature,
- CM2, animation nature et sport.



Marché tous les samedis dans la rue du Pélem de 9h00 à 13h00.

Rappel : L'accès du jardin public est interdit aux chiens ainsi que le terrain de sports. Ils doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Les déjections doivent être ramassées par les propriétaires

Une boîte à idées est installée à la mairie, elle est accessible à toutes et à tous et relevée régulièrement. Les messages sont anonymes alors n'hésitez pas à apporter votre contribution à l'amélioration et au développement de votre commune. Vos idées et constatations seront étudiées par les élus.

Un nouveau dossier de demande de subvention est disponible en mairie pour toutes les associations.

La commune a créé et met à disposition de tous un nouveau site internet.

www.stnicolasdupelem.fr

N'hésitez pas à venir le consulter et à puiser toutes les informations dont vous avez besoin.

LOCATION DE VEHICULES A PRIX MODERE

Auto Mobil' est un dispositif né du partenariat entre le Conseil Général des Côtes d'Armor et du Garage Solidaire de Carhaix.

Ce dispositif est actuellement expérimenté sur les territoires des Communautés de communes du Kreiz-Breizh et de Callac Argoat. Il consiste à louer à prix modéré (5.50 € par jour), des véhicules pour répondre à des urgences professionnelles, administratives ou médicales.

Ce service s'adresse aux personnes bénéficiaires des minima sociaux et demandeurs d'emploi. Au total, 6 véhicules sont à disposition des Costarmoriciens. Selon les besoins, le véhicule peut-être mis à disposition aux mairies des territoires concernés.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au Garage Solidaire au 02.98.99.43.51

NUISIBLES

↳ **Les choucass** : Les personnes touchées par ce phénomène doivent prendre des photos afin de constituer un dossier. Un représentant de la FECODEC viendra prochainement aider les personnes qui le désirent pour monter leur dossier. Venez-vous inscrire en mairie.

↳ **Les frelons asiatiques** : Les nids doivent être détruits au plus vite afin d'éviter une invasion l'année prochaine. Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée sur l'abdomen. Il est recommandé de faire appel à des professionnels afin de détruire les nids. Pour les côtes d'Armor, il s'agit de la FDGDON 22 à Ploufragan au 02.96.01.37.90



PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est actuellement en cours pour devenir Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le P.L.U. définit un projet d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune pour les 10 ans à venir. Il est le cadre de référence pour l'instruction des permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme est constitué de 4 types de zones qui ont chacune leur règlement :

- Les zones urbaines : U
- Les zones naturelles : N
- Les zones agricoles : A
- Les zones à urbaniser : AU

Les grandes orientations du projet communal s'articulent autour de 5 axes :

- Axe n° 1 : développer et diversifier la dynamique économique communale
- Axe n° 2 : Permettre et encourager un développement raisonné du territoire
- Axe n° 3 : Maintenir et poursuivre le développement des équipements
- Axe n° 4 : Préserver et protéger l'environnement bâti et naturel de la commune.
- Axe n° 5 : Mettre un projet de développement dans un cadre soutenable.

Une réunion publique de concertation aura lieu à la salle Ty ar Pélem le jeudi 5 Février 2015 à 20 H 00. Nous vous invitons à venir y participer. L'enquête publique se tiendra en Mairie courant juin 2015 pour une durée d'un mois (les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement).

Des nouvelles des associations

La TEAM du PELEM

Depuis le mois d'Octobre, une nouvelle association a vu le jour à St Nicolas du Pélem. La TEAM DU PELEM a pour but de réunir les coureurs à pied de tous niveaux et de tous âges pour des séances d'entraînement et des sorties le week-end, certains se préparant pour les compétitions et d'autres venant courir pour le plaisir. Les séances ont lieu le mardi soir à 18h30

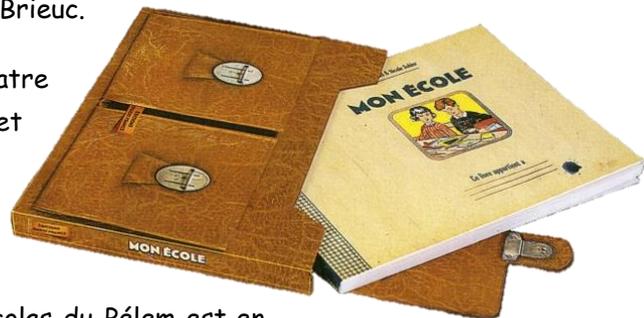
sur le terrain de foot. Le tarif d'inscription est de 15 euros. Une trentaine de coureurs ont déjà adhéré à cette association. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jean-François JOULIN au 06.37.06.20.65.



OUVRAGE MON ECOLE

Il y a un an, nous avons été sollicités par les éditions Ouest-France pour la rédaction d'un ouvrage sur l'école. Quatre mois de travail intensif ont été nécessaires pour écrire ce livre-objet qui contient des fac-similés de cahier d'élève, de rapport d'inspection concernant l'école des filles de St-Nicolas en 1900, d'album photos d'une institutrice... L'iconographie provient, pour une large part, du musée de l'école de Bothoa mais aussi des archives départementales 22 et archives municipales de Saint-Brieuc.

Ce livre, présenté dans un cartable, se décompose en quatre parties : La III^e République construit ses écoles, Maîtres et maîtresses, Ecoliers, écolières et Apprendre. De nombreux documents locaux sont présentés mais ce livre a un caractère plus général.



Par ailleurs, un ouvrage sur les écoles de Bothoa et St-Nicolas-du-Pélem est en préparation. Il sera édité par le musée de l'école et sa sortie est prévue pour Avril 2015. Nous sommes toujours à la recherche de témoignages, photos et documents sur ces écoles. Un exemple : une photo montrant les baraques du cours complémentaire dans la cour de l'école primaire. N'hésitez pas à nous contacter, vous détenez tous une part de notre patrimoine commun.

Michel et Nicole Sohier 02 96 29 73 30 ou au musée de l'école 02 96 29 73 95.



Cette année, la commune de SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM recense sa population. Ce recensement aura lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser :

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Des agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront chez vous, munis de leur carte officielle. Ils vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Le coin
Du
Citoyen

COLLEGE JEAN JAURES

Cette année 111 élèves sont scolarisés au collège et répartis en 5 classes. L'équipe éducative est au complet et à pied d'œuvre depuis la rentrée pour les recevoir dans un cadre accueillant et bienveillant.

L'ensemble des personnels du collège ambitionne de transmettre à chaque élève les compétences, la culture et les connaissances indispensables pour leur intégration future dans la société et leur épanouissement personnel.

Les personnels du collège

L'équipe de Direction et le secrétariat :

M. Pinzan (Principal)

Mme Boucherie (Adjointe Gestionnaire)

Mme Guillemot (Secrétaire de scolarité et de direction)

La Vie Scolaire : Mme Guyomard (Conseillère Principale d'Education), 2 assistants d'éducation, 2 assistants de vie scolaire.

Les agents : 7 agents territoriaux.

Le personnel enseignant : 17 enseignants.

Le pôle médico-social : une Infirmière scolaire (Mme Le Clec'h), une Conseillère d'Orientation Psychologue (Mme Dun), une Assistante sociale scolaire (Mme Troalen).

La prise en charge individualisée des élèves est au cœur du projet d'établissement et les dispositifs d'accompagnement et d'aide sont particulièrement développés.



Cette année, en accompagnement éducatif, en dehors de heures de cours, le collège propose des ateliers d'aide aux devoirs pour chaque niveau, un club

informatique, un atelier « reporters du CDI », une chorale, un atelier échecs, ... Pour les 6^{ème} l'accompagnement personnalisé en mathématiques et français vient compléter le dispositif.

CALENDRIER DES FETES

- 09 Janvier : Vœux du maire	- 08 Mars : TRAIL office des sports	- 14 Mai : tournoi de foot de l'USP
- 17 Janvier : repas du FSE du collège Jean Jaurès	- 15 Mars : Ligue contre le cancer (local des aînés)	- 30 Mai : concours de boules organisé par la mygale
- 23 Janvier : Belote de l'USP	- 03 avril : plat à emporter de l'amicale laïque	- 31 Mai : Kermesse et boules organisées par l'amicale laïque
- 24 Janvier : Potée de l'école du Sacré Cœur	- 05/06 avril : Fest Noz des blés d'or (salle des sports)	- 06 juin : concours de boules organisé par l'USP
- 07 Février : repas créole du Hand Ball	- 11 avril : repas de l'USP	- 20 Juin : Fest Noz des pompiers (terrain de camping)
- 28 Février : Fest-Noz des 50 ans du collège Jean-Jaurès (FSE)	- 11 Mai : don du sang	28 Juin : kermesse + repas de l'école du sacré coeur

ANIMATION CHATAIGNES

Les résidents de l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) Ti-Kerjean se sont réunis mardi 28 Octobre 2014 pour la traditionnelle « journée châtaigne » organisée depuis plusieurs années par les habitants du quartier de la piscine. Chaque résident a pu participer : ramassage de châtaignes quelques jours auparavant route de Kerlévenez puis nettoyage et préparation. C'est donc avec beaucoup de plaisir que tous se sont retrouvés autour d'une bolée de cidre. Les odeurs ont vite amené bénévoles et résidents à l'évocation de souvenirs ...

Des remerciements pour cette journée aux personnes qui se sont investies. Le CCAS tient aussi à remercier l'ensemble des bénévoles qui interviennent régulièrement à l'EHPAD.



Vie
Locale

Mot de fin

MARCHE DE NOËL

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 14 Décembre 2014 dans et autour de la salle des fêtes. Il est organisé par l'association des commerçants. La commune contribue au développement. Il sera proposé sur la journée des animations et une cinquantaine de stands qui feront le bonheur des petits comme des grands. Les rues autour de la salle des fêtes seront barrées dès le dimanche matin et ce pour toute la journée.



Toute l'équipe municipale vous souhaite
de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.

Hetiñ a ra skipailh ar gumun deoc'h gouelioù laouen
evit fin ar bloaz hag ur bloavezh mat evit 2015.



Courriel : mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr

Tél : 02.96.29.51.27

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal